

d) *Capacités pratiques.*

Par rapport aux capacités pratiques, les membres du personnel étaient divisés comme suit :

Capacités pratiques du personnel enseignant des écoles primaires proprement dites publiques.

Ont obtenu	Institu- teurs.	Institu- trices.	TOTAUX des Membres.
la note « très bien » (1) .	7	15	22
» « bien » (2)	112	131	243
» « satisfaisant » (3).	239	167	406
» « insuffisant » (4) .	46	11	57
» « mal » (5)	1	»	1
TOTAUX	405	324	729

Première observation. — Ces chiffres ne comprennent pas l'instituteur suppléant ni l'institutrice suppléante du 1^{er} arrondissement d'inspection.

Deuxième observation. — 265 membres du personnel, 119 instituteurs et 146 institutrices ont obtenu l'une ou l'autre des deux notes supérieures. Le chiffre est supérieur de 24 à celui de l'année précédente.

Par contre,

58 membres du personnel, 47 instituteurs et 11 institutrices, ne possédaient pas des aptitudes pédagogiques suffisantes pour exercer avec succès leurs fonctions. Le chiffre est inférieur de 15 au chiffre correspondant de l'année précédente.

e) *Résultats obtenus dans les écoles.*

Par rapport aux résultats obtenus, les écoles ont été classées comme suit :